

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
INTERDICTION DE STATIONNER ABATTAGE D UN ARBRE PARKING 45 AVENUE JEAN VILAR VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2023 Arrêté n°2023/331		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212-1 et L.2213-2 ;

VU le Code de la Sécurité Intérieure ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU le Code Pénal et le nouveau Code de Procédure Pénale ;

VU le Code de la Route et notamment ses articles R.411-21-1, R.417-10 ;

CONSIDERANT la demande formulée par la Direction de la Maintenance et de l'Exploitation de l'Espace Public de la Communauté Urbaine de Caen La Mer, pour l'intervention des services techniques pour l'abattage d'un arbre sur le parking situé au 45 Avenue Jean Vilar à IFS le mercredi 29 novembre 2023 ;

ARRETE

- Article 1** Du jeudi 4 décembre à partir de 20h00 jusqu'au vendredi 5 décembre 18h00, le stationnement de tous véhicules, hors véhicules de service public, est interdit sur le parking du 45 Avenue Jean Vilar à IFS.
- Article 2** Seront considérés comme gênant au sens de l'article R417-10 du Code de la Route, les véhicules en infraction avec les dispositions de l'article 1 du présent arrêté. Ceux-ci seront verbalisés et pourront faire l'objet d'une mise en fourrière. Aucune dérogation ne sera admise.
- Article 3** Les services de Police pourront être amenés à prendre toutes les dispositions complémentaires en matière de stationnement et/ou de circulation qui pourront s'avérer nécessaires pour le maintien de l'ordre et de la sécurité sur la voie publique.
- Article 4** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
 - Le Pôle Cadre de Vie Urbanisme et Environnement de la ville d'IFS ;
 - la Direction de la Maintenance et de l'Exploitation de l'Espace Public de la Communauté Urbaine de Caen La Mer.

Fait à IFS, le 30 novembre 2023



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE